



DÉFINITION DE NOUVELLES PRIORITÉS POUR LA CHASSE AUX OISEAUX D'EAU À L'OCCASION D'UN SOMMET SOUTENU PAR LES NATIONS UNIES



L'avenir de la conservation des oiseaux d'eau d'Afrique et d'Europe a été décidé cette semaine (du 4 au 8 décembre) à Durban, en Afrique du Sud. La septième session de la Réunion des Parties (MOP7) à l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) a réuni 78 Parties. Celles-ci ont pris d'importantes décisions pour la conservation et la gestion des oiseaux d'eau, notamment pour les oiseaux d'eau chassables en Europe. La [FACE](#), le [CIC](#), certaines associations nationales de chasse, comme [BASC](#) (Royaume-Uni) et la [FNC](#) (France), ainsi que l'institut de recherche [OMPO](#) étaient présents pour contribuer aux débats sur l'avenir des oiseaux d'eau.

Priorité aux espèces de canards en déclin

Tous les trois ans, l'AEWA examine l'état de conservation des différentes populations de toutes les espèces d'oiseaux d'eau énumérées dans l'Accord. Le statut juridique de protection des espèces au titre de l'AEWA est déterminé par l'état de conservation desdites espèces. Pour les chasseurs, il est important de savoir si ces espèces peuvent ou non être chassées. La dernière évaluation montre une dégradation de l'état de conservation de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau, tant chassables que non chassables. Il est apparu pendant la conférence que les espèces les plus préoccupantes pour la communauté cynégétique étaient le Fuligule milouin et l'Huîtrier pie. Il est important que de nouveaux plans d'action internationaux soient élaborés pour ces espèces (ainsi que pour d'autres) afin de rétablir leurs populations et de garantir une chasse durable.

Coordination internationale pour la gestion des oies

Les espèces en déclin ne sont pas les seules à réclamer l'attention de la communauté internationale dans le cadre de l'Accord. Lors de la précédente session de la Réunion des Parties, l'AEWA avait décidé d'élaborer des plans de gestion pour l'Oie cendrée et la Bernache nonnette, espèces dont les populations sont abondantes. Ces mesures ont été facilitées par la Plate-forme européenne de gestion des oies dans le cadre de l'AEWA, créée à Paris en mai 2016. Le suivi a permis de démontrer que les populations de ces espèces ont augmenté de façon considérable, engendrant une recrudescence des conflits dans de nombreux pays, tant du point de vue de l'agriculture et de la sécurité aérienne que de la biodiversité. Les États, et plus particulièrement les États membres de l'UE, ont confirmé le besoin de coordination internationale pour la gestion de ces espèces.

L'élaboration de ces plans de gestion a été compliquée, d'une part, par le statut juridique de protection des espèces qui diffère selon les États membres de l'UE et, d'autre part, par le caractère inédit de la gestion à l'échelle internationale. Aujourd'hui, la Réunion des Parties (MOP) a adopté ces plans par consensus. Néanmoins, la communauté cynégétique européenne est très déçue de constater que certains pays ne les mettront pas en œuvre. Par conséquent, l'efficacité de la coordination internationale pourrait s'en trouver amoindrie.



Élaboration de stratégies pour l'avenir de la conservation des oiseaux d'eau

Le plan stratégique de l'AEWA pour la période 2019-2027 a été adopté pour guider la mise en œuvre de l'Accord par les Parties et les parties prenantes. Ce plan accorde la priorité à certaines actions en fonction des besoins en termes de conservation/gestion et des ressources disponibles. Ce plan stratégique comprend des actions très importantes pour la communauté cynégétique européenne. Par exemple, l'AEWA facilitera la coordination internationale pour les espèces chassables en déclin et pour les « espèces en conflit avec les activités humaines ». Les chasseurs peuvent jouer un rôle clé à cet égard. Ce plan cernera les problèmes associés à la conservation des habitats et mettra en œuvre des actions pour les résoudre. Au cours de la réunion, il est apparu clairement que de nombreux pays reconnaissent le besoin d'action concertée en ce qui concerne la conservation et la gestion des oiseaux d'eau. Il est dès lors décevant de remarquer que de nombreuses Parties sont dans l'incapacité de financer le relèvement nécessaire du budget de l'AEWA. Cela aura une incidence négative significative sur la mise en œuvre d'un plan stratégique ambitieux, mais indispensable. La prochaine session de la Réunion des Parties à l'AEWA se déroulera en Hongrie, en 2021, en conjonction avec l'Exposition Mondiale de la Chasse et de la Nature, le thème retenu étant « One with Nature ».

Événements parallèles

Au cours de cette semaine, la FACE a joué un rôle essentiel à l'occasion de quatre événements parallèles, réunions-débats auxquelles participaient certains gouvernements et parties prenantes : i) Encourager la conservation des habitats pour les oiseaux d'eau, ii) Lutter contre le tir, la capture et le commerce illégaux des oiseaux d'eau, iii) Promouvoir l'expédition « [Vol des cygnes](#) », et iv) Apaiser les inquiétudes en ce qui concerne les munitions au plomb, en mettant l'accent sur la suppression progressive de l'usage de la grenaille de plomb dans les zones humides. Ces dernières années, le plomb dans les munitions a été au centre de nombreuses initiatives. La FACE et le CIC soutiennent la politique de l'AEWA visant à éliminer progressivement l'usage de la grenaille de plomb dans les zones humides. Toutefois, des inquiétudes subsistent en raison de l'absence de mise en œuvre de cette politique dans plusieurs pays parties à l'AEWA.

#FIN#

NOTES À LA RÉDACTION : La FACE est la Fédération européenne de chasse et conservation de la faune sauvage. Établie en 1977, elle représente les intérêts de sept millions de chasseurs à travers l'Europe en sa qualité d'organisation non-gouvernementale internationale (ONGI) à but non lucratif. La FACE est composée des associations nationales de chasseurs de 36 pays européens, y compris les 28 États membres de l'Union européenne. La FACE a également sept membres associés et est établie à Bruxelles. La FACE défend le principe de l'utilisation durable de la nature. Elle est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) depuis 1987. www.face.eu

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Alessio Borrello, *Communication Manager*, alessio.borrello@face.eu